

Berne, le 17 décembre 2025

EP27 – mesure 52

Efficacité énergétique et décarbonisation dans le secteur du bâtiment

Continuité malgré la pression budgétaire

Événement parlementaire aee/swisscleantech

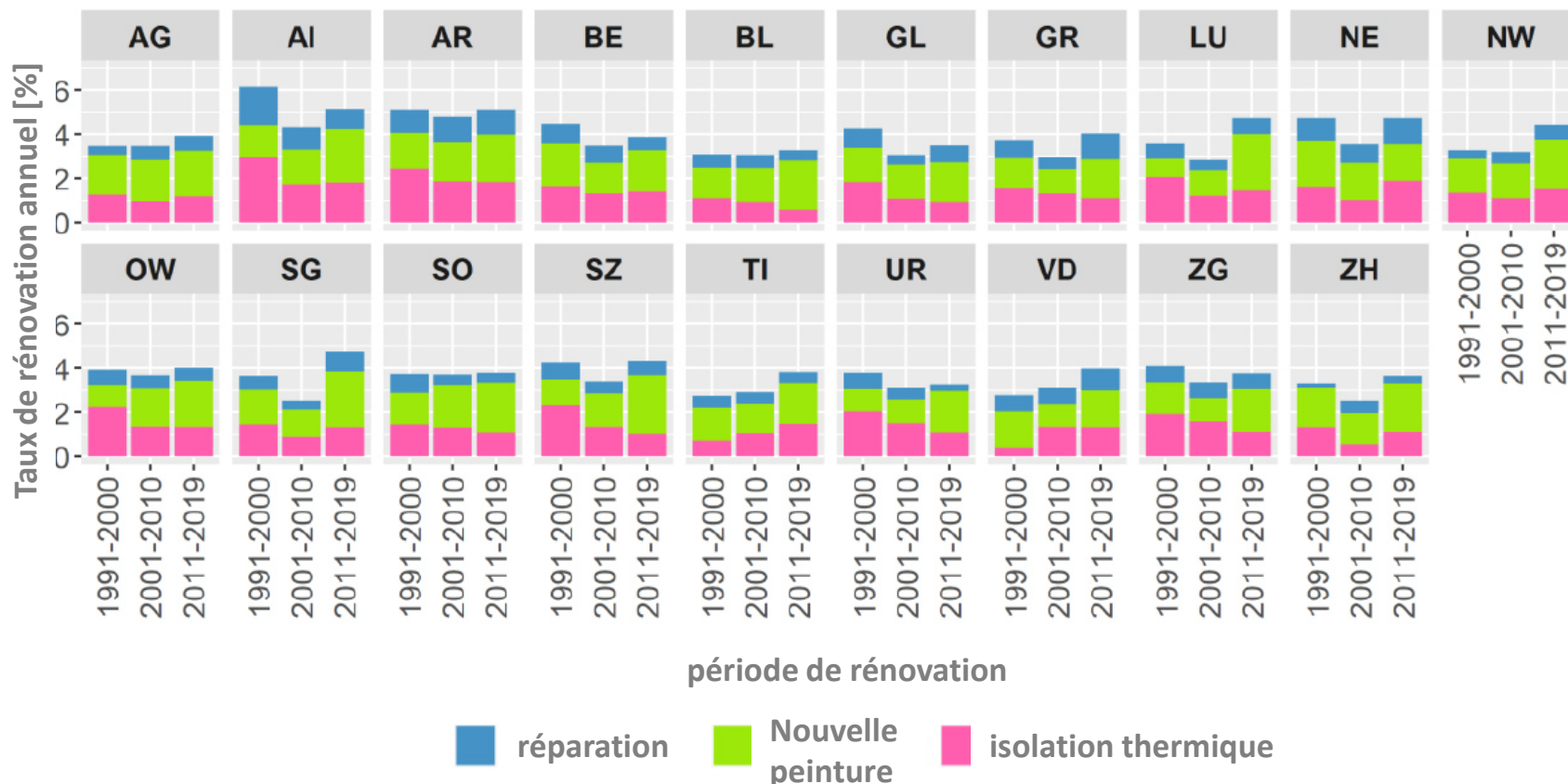
Olivier Brenner, secrétaire général adjoint EnDK

Succès dans le secteur du bâtiment



Taux de rénovation depuis 2010 en hausse de 40 à 50 % par rapport à la période 2000-2009

Murs extérieurs



Les **taux de rénovation énergétique** des :

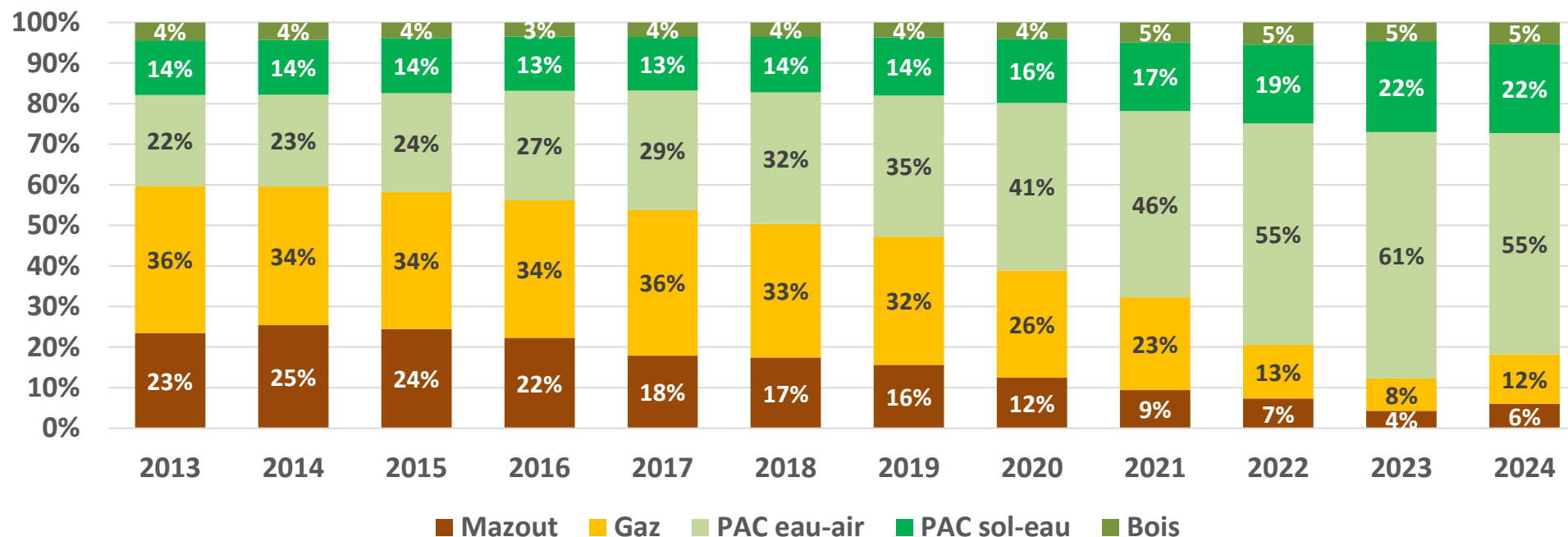
- **murs extérieurs** se situent entre environ **1 et 1,5 %** par an ;
- **fenêtres** se situent entre environ **2 et 3 %** par an ;
- **toits en pente** se situent entre environ **1 et 2 %** par an.

Quelle: [MISTEE](#) (Motivations for Investment in Smart Technologies and Energy Efficiency); Darstellung TEP 2023

Les ventes de systèmes de chauffage renouvelables augmentent, avec un ralentissement récent

- Les pompes à chaleur (PAC) eau-air sont les systèmes de chauffage les plus vendus (mais en forte baisse en 2024).
- Les pompes à chaleur sol-eau croissent à un niveau plus bas (en 2024 au niveau de 2021).
- Les chauffages au gaz diminuent fortement (baisse stoppée en 2024).
- Les chauffages au mazout se trouvent à un niveau historiquement bas (baisse stoppée en 2024).
- Les chauffages au bois se maintiennent à un niveau de longue date.

Part des systèmes de chauffage vendus



Source: chiffres selon [GSP](#), ICS; représentation EnDK 2025

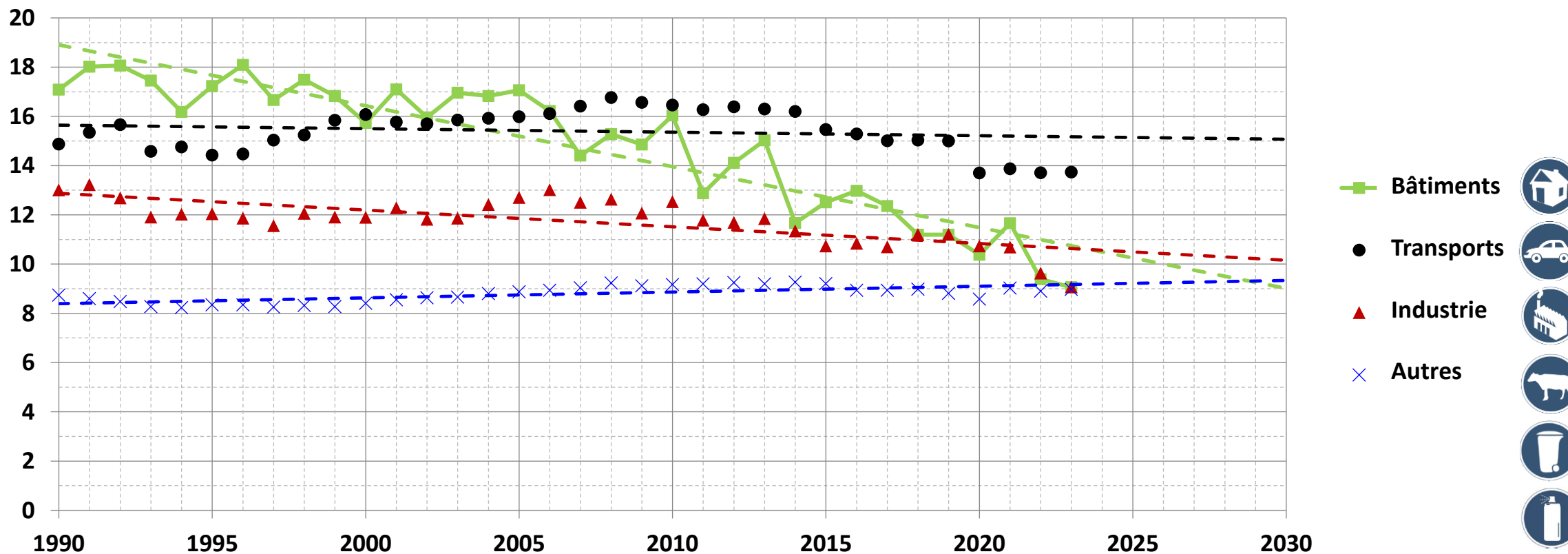
Les bâtiments réduisent les besoins énergétiques de 18 TWh (77% de la réduction en Suisse)

En TWh	Chauffage des locaux	<i>Dont mazout</i>	Total des bâtiments	Consommation nationale
2000	73	44.1	98.8	217.7
2023	57.5	18.2	80.8	194.5
Réduction	15.5	25.9	18.0 77%	23.3 100%

Source: [Analyse de la consommation d'énergie en Suisse selon l'application](#), représentation propre (EnDK 2025)

Les bâtiments réduisent les émissions de CO₂ de 7,7 millions de tonnes (- 46%) par rapport à 1990

[Millions de t CO₂ eq]

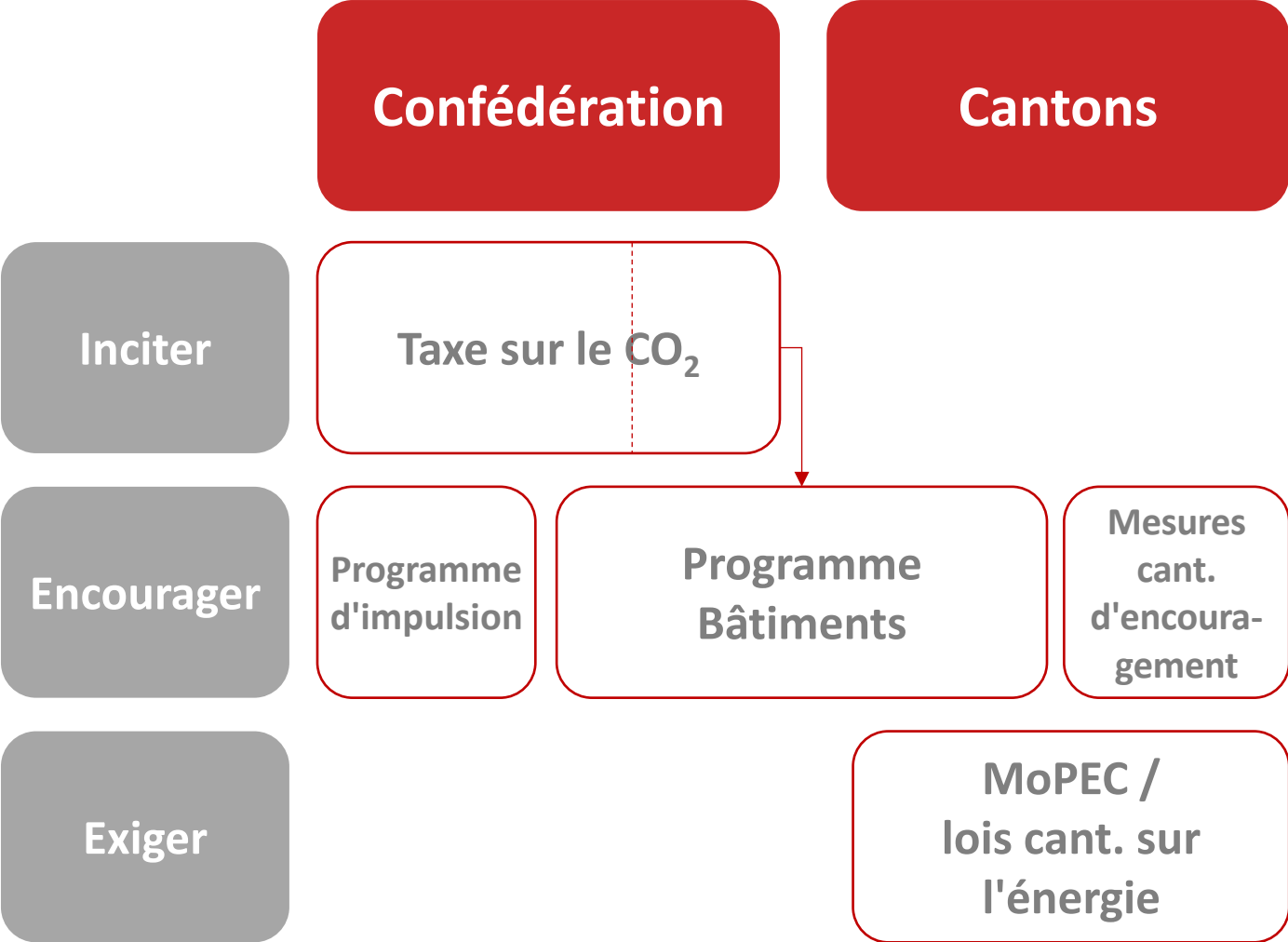


Source: [chiffres selon GES OFEV](#), représentation propre (EnDK 2025)

Compétences et mix d'instruments dans le secteur du bâtiment



Mix d'instruments dans le secteur du bâtiment



Encouragement dans le secteur du bâtiment: baisse des recettes de la taxe sur le CO₂ en diminution, augmentation des contributions cantonales

Millions de fr.	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Programme Bâtiments¹	414	414	336	247	245	?	?
Programme d'impulsion²	0	0	0	127	174	?	?
Budgets des cantons³	177	220	271	283	321	?	?
Total	591	634	607	657	740	?	?

¹ Affectation partielle des recettes de la taxe sur le CO₂ (sans contribution aux frais d'exécution)

Source: OFEN (2025)

² Fonds fédéraux (sans contribution aux frais d'exécution et contribution pour le conseil incitatif)

³ Budgets cantonaux selon sondage de l'EnDK (2024)

Programme d'allègement budgétaire: proposition de l'EnDK



Principales requêtes de l'EnDK

- L'EnDK s'oppose à la suppression du programme Bâtiments. Elle soutient toutefois - à titre de compromis - la fusion du programme Bâtiments et du programme d'impulsion en un **nouveau dispositif d'encouragement commun**. Cela permet de tenir compte des compétences constitutionnelles des cantons.
- Le nouveau programme d'encouragement doit être **partenarial** à tous égards - non seulement en matière de **financement**, mais aussi dans la **définition des mesures d'encouragement**.
- Il doit être axé de manière ciblée sur les **mesures non rentables et nécessitant des investissements importants**, ce qui contribuera à **réduire les effets d'aubaine**.
- Une réduction massive de l'encouragement dans le domaine des bâtiments compromettrait la réalisation des objectifs de la politique énergétique et climatique et doit donc être rejetée: les **économies** doivent être limitées à **200 millions de francs au maximum**.

Proposition: volume financier

- Afin de poursuivre une **politique efficace en matière de bâtiments**, des subventions minimales demeurent indispensables malgré les optimisations. Un **volume de subventions** adéquat de **450 millions de francs** doit être garanti.
- Ceci permet de garantir une **transition énergétique réussie dans le domaine du bâtiment**.

Proposition: montant et utilisation des moyens financiers

- Afin de garantir un volume financier de 450 millions de francs, **l'affectation partielle de la taxe sur le CO₂** doit être augmentée de façon modérée à **45 %**.
- Le **programme d'innovation** pour les technologies et processus innovants dans les entreprises doit continuer à être financé par le **budget fédéral**.
- La proposition de compromis de l'EnDK permet d'alléger le **budget fédéral** de **200 millions de francs**.

Conclusions: poursuite de l'encouragement dans le domaine des bâtiments malgré la pression budgétaire

- La **combinaison des instruments** visant à «**inciter, encourager et exiger**» porte ses fruits. Les **succès dans le secteur du bâtiment** ont été obtenus **aussi grâce au programme Bâtiments**. Ils ne doivent pas être mis en péril.
- Un **allègement significatif du budget fédéral** peut aller de pair avec un **encouragement efficace dans le secteur du bâtiment**: la consolidation proposée par l'EnDK permet de **réduire le budget fédéral de 200 millions de francs**, tout en maintenant au niveau fédéral un **volume de 450 millions de francs destiné à l'encouragement dans le secteur du bâtiment**.
- Les **cantons** doivent **apporter 315 millions de francs supplémentaires**.
- Une **politique énergétique et climatique efficace** dans le domaine du bâtiment peut ainsi être garantie dans le **respect des compétences constitutionnelles**.

Merci de votre attention

